

## méthode synthétique

du plus petit au plus grand ;  
des phonèmes et des lettres vers  
les syllabes, les mots, les phrases, etc.

L'enfant doit à l'oral et à l'écrit, discriminer, différencier, repérer, les unités minimales (phonèmes et lettres).

Variantes :

1) méthode phono-graphique : on part de l'oral (=phono) pour aller vers l'écrit (=graphique).

Comme le français est une langue alphabétique, il est possible d'établir des correspondances entre ce que l'on entend et ce qu'on devrait voir.

La conscience phonographique est acquise lorsque l'enfant a compris qu'il y a relation directe entre ce qu'il entend et ce qu'il voit.

L'habitude de cet exercice, sa répétition, son automatisation, font de l'enfant un lecteur de plus en plus habile.

2) méthode syllabique : l'approche se fait par l'identification de lettres communes à plusieurs mots ("a" de "papa" et "clara"), mais aussi par une décomposition des mots en syllabes (pa / pa ; cla / ra).

Cette double approche amène l'enfant à composer lui-même des syllabes d'abord simples (consonne + voyelle comme p+a=pa) puis complexes (consonne + consonne + voyelle comme c+l+a = cla).

C'est dans cette méthode que les lettres ne sont pas lues mais nommées (puisqu'on part d'elles) :  
"bé" + "a" = "ba" !

Cette méthode peut paraître peu naturelle, et engendrer le “déchiffrage”, par voie indirecte (c’est au moment où l’enfant déchiffre suffisamment un mot qu’il active son lexique mental : “ch...a... cha...cham\*...cham... champi...champion....champion !”).

Elle peut donc être taxée d’artificielle, mais il ne faut pas oublier le rôle de la pédagogie, qui permettra la fréquentation des livres, des albums, des questionnements de textes à partir d’histoires lues par le maître.

Cette méthode a le soutien des chercheurs en le domaine, car d’une part elle est seule générative de lecture (voir la conscience phonologique), et d’autre part elle seule peut permettre à des enfants en difficulté de surmonter les étapes, lentement, mais plus sûrement qu’avec la méthode analytique.

### **la méthode analytique**

Souvent appelée globale, car elle part de mots entiers qui seront reconnus par des indices particuliers propres à chaque élève (un enfant reconnaîtra le mot “tapis” à cause du point sur le i, un autre grâce à la barre du t, un autre encore avec la longueur du mot s’il est opposé à un autre plus grand).

L’ensemble des mots reconnus permet à l’enfant de construire ou de reconstruire le sens d’un petit texte (souvent limité à quelques mots, comme “maman va à l’école”).

Essentiellement visuelle, cette méthode est ensuite affinée afin que l’enfant décortique les mots auxquels il est familier, pour en comprendre le fonctionnement interne (en fait, le principe alphabétique !).

La méthode globale est attribuée à tort à Decroly, mais elle date en fait du 18<sup>ème</sup> siècle avec l’abbé de Radonvilliers et Nicolas Adam. Elle se fonde sur l’action, le jeu, les mots familiers qui, lorsqu’ils sont suffisamment nombreux, permettent de fabriquer des petites phrases. Très tard, elle s’attaque à la décomposition en syllabes et en lettres.

Cette méthode, bien qu'elle apparaisse plus vivante, est assez aléatoire, et insuffisante, voire dangereuse.

- 1) elle fait croire très tôt qu'un enfant sait lire (parce qu'il reconnaît quelques mots, et que les parents sont tout disposés à le croire), mais la déception arrive assez vite.
- 2) elle ne permet pas à l'enseignant de savoir si l'enfant a reconnu un mot ou seulement une partie du mot (voir l'exemple du point sur le "i"). En d'autres termes, ce n'est pas une lecture de mots, mais une reconnaissance de forme ou d'image (c'est la lecture logographique).
- 3) elle n'est pas générative de lecture : un mot jamais vu ne sera pas lu. On a mis l'enfant dans la situation d'apprentissage d'une langue idéographique (comme le chinois) alors qu'il est en présence d'une langue alphabétique.
- 4) la compréhension n'est pas reconstruite à partir du sens des mots lus, mais devinée à partir d'indices visuels.
- 5) Cette méthode fait comme si le cerveau fonctionnait de façon identique pour un mot à lire et pour une image à voir, or on sait que ce n'est pas vrai (résonance magnétique fonctionnelle).
- 6) les enfants les plus faibles sont perdus d'avance !

### **la méthode mixte**

Les deux méthodes précédentes ayant leurs qualités et leurs défauts, une troisième voie didactique s'est affirmée peu à peu : la méthode mixte.

Elle motive l'élève par une présence immédiate de sens à travers des textes faciles et illustrés, et lui permet également une étude du code alphabétique. La première activité étant un prétexte à la seconde.

Certains manuels pratiquent cette approche tout au long de l'année, et l'on parle de méthode mixte "conjointe".

C'est un jeu d'équilibre qu'aucune méthode à ce jour n'a réussi vraiment.

D'autres manuels préfèrent un compromis, qui consiste à commencer l'entrée dans l'écrit à travers l'étape logographique (quelques mots reconnus, retenus, voire appris par coeur parce que associés explicitement à une image), puis, deux ou trois mois plus tard, à privilégier l'étude du code de façon systématique.

C'est la méthode mixte "enchaînée".

Cette méthode mixte (conjointe ou enchaînée) est ambitieuse, et souvent essaie de coller au plus près aux connaissances scientifiques que l'on a de l'apprentissage de la lecture.

Mais souvent elles promettent plus qu'elles ne tiennent.

D'abord, leurs progressions ne sont pas cohérentes.

Ensuite, leurs fondements théoriques sont assez flous.

Enfin, à vouloir trop bien faire, elles offrent des manuels souvent trop complexes.

Le principal reproche que je leur ferai, est qu'elles partent du postulat que, du moment où l'enfant dans son développement ontogénétique part d'un stage logographique (c'est l'hémisphère droit qui agit le premier, pour un traitement de surface), il faudrait donc partir de cette étape.

Or, il ne s'agit pas d'apprendre à écrire, mais à lire, et par conséquent le point de départ n'est pas logographique, mais phonologique.

La conscience phonologique est donc essentielle et indispensable (au contraire de l'étape logographique dont certains élèves font d'eux-mêmes l'économie), et cela dès la maternelle (comptines, jeux de conscience phonologique).

Une petite dernière (si l'on peut dire, car elle date de 1976), est celle de Foucambert, dite "idéo-visuelle". Elle considère que l'oralisation (externe ou interne) est inutile, et que l'enfant accède au sens directement en voyant les mots...

## **Et l'adulte dans tout ça ?**

### **Les parents :**

ils ont un rôle majeur.

Si l'on considère le caractère incontournable de la conscience phonologique, alors le rôle des parents est d'avoir une attitude cohérente à la maison lorsqu'il y a bilinguisme.

L'enfant devra identifier chaque locuteur à une seule langue, lorsque son parent est seul en sa présence.

Dans les moments où les parents sont en même temps face à l'enfant, la langue utilisée peut-être celle de l'un d'eux, ou des deux, à condition que chaque parent parle SA langue.

Cette attitude permet une véritable bilinguisme, et non une diglossie dont la conséquence est un amalgame entre les systèmes phonologiques des deux langues.

### **L'enseignant(e) :**

Il va de soi que l'enseignant est au service de l'élève, et non au service de sa carrière.

Quelle que soit l'Inspection en place, l'enseignant reste maître de sa pédagogie, autrement dit de sa façon d'enseigner, qui lui est propre. À condition bien sûr qu'elle soit efficace, et c'est à l'enseignant de le prouver face à sa hiérarchie.

En revanche, lorsqu'il s'agit de didactique, l'enseignant doit se tourner vers les acquis obtenus par les recherches sur la lecture.

L'enseignant doit enseigner, et la tâche est suffisamment difficile pour ne pas l'encombrer avec une recherche pour laquelle il n'est d'ailleurs pas formé.

C'est le rôle des Inspecteurs, et des conseillers pédagogiques, de transmettre à l'enseignant les directives officielles, qui découlent elles-mêmes des recherches sur la lecture.

À ce titre, c'est l'Observatoire National de la Lecture, dont le siège est à Paris, que revient la tâche de piloter ces recherches et de les publier pour conseiller le Ministère sur les nouvelles orientations didactiques (ou...pédagogiques ?).